

# L'EUROPE UNIE : UN ATLAS DES RÉGIONS ; LES DEVOIRS DE LA CARTOGRAPHIE

**Kazimierz TRAFAS**

Université - Cracovie

*Thème 2*

**A**ctuellement, indépendamment des contacts politiques entre les États européens, des contacts étroits et une collaboration existent entre des régions faisant partie de ces pays. La notion de région peut avoir une signification différente dans les pays : signification politique, historique, culturelle.

Généralement on parle de quatre types de régions : à autonomie économique, fédérales, fonctionnelles, à autonomie économique-politique

Chacun de ces types a une fonction différente, un rôle différent à remplir, mais chacun s'applique à un territoire concret, qui fait partie d'une unité politique (État). En invoquant les critères historiques, le premier thème d'un Atlas des régions devrait être une large justification du périmètre régional, ainsi qu'une démonstration de la spécificité de ses éléments naturels, historiques et sociaux ; plus loin on devrait montrer les possibilités du développement.

Eu égard à la taille fréquemment grande des régions, l'échelle adoptée ne permettra pas une présentation détaillée de la plupart des problèmes traités. En conséquence ce sera un atlas de synthèse à un niveau important de généralisation. Il faudra éviter des situations qui pourraient devenir des instruments d'influence politique, des sources de conflits entre les nations.

Les atlas régionaux doivent donner une image objective de ce que la région peut offrir aux autres ; ils doivent aussi être apolitiques. Ces deux caractères devraient être des signes distinctifs des atlas de grandes régions nouvellement créées (ou plutôt recréées) de l'Europe Unie. ■